

QUI VIENT VOUS CHERCHER DANS VOTRE COMMUNE ?

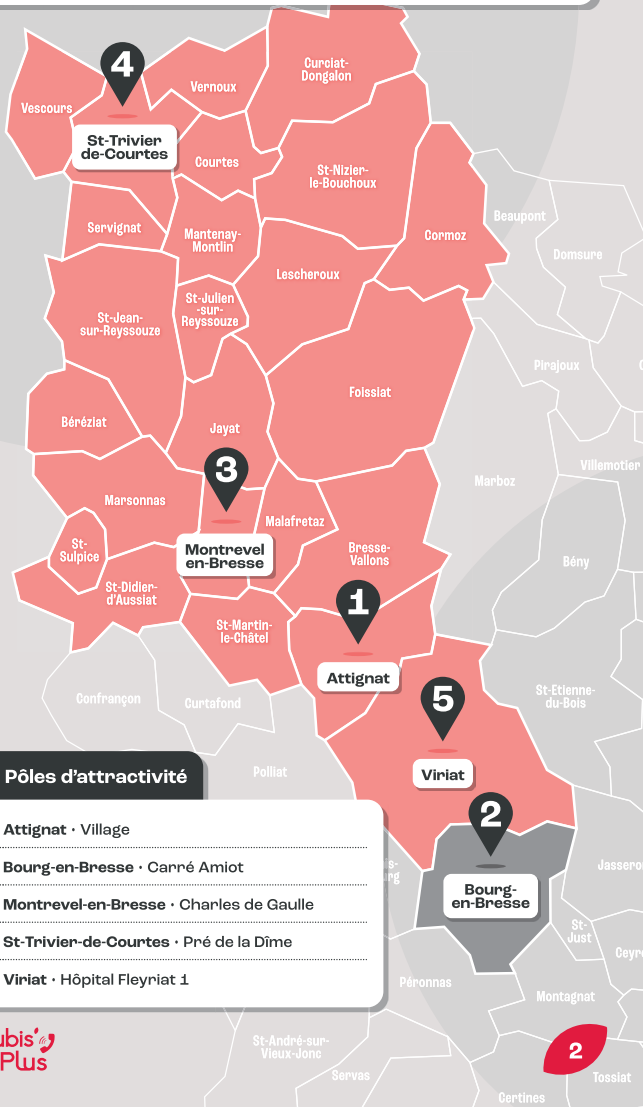
À PARTIR DU 4 SEPTEMBRE 2023



ATTIGNAT
BÉREZIAT
BOURG-EN-BRESSE
BRESSE-VALLONS
CORMOZ
COURTES
CURCIAT-DONGALON
FOISSIAT
JAYAT
LESCHEROUX
MALAFRETAZ
MANTENAY-MONTLIN
MARSONNAS
MONTREVEL-EN-BRESSE
SERVIGNAT
ST-DIDIER-D'AUSSIAT
ST-JEAN-SUR-REYSSOUZE
ST-JULIEN-SUR-REYSSOUZE
ST-MARTIN-LE-CHATEL
ST-NIZIER-LE-BOUCHOUX
ST-SULPICE
ST-TRIVIER-DE-COURTES
VERNOUX
VESCOURS
VIRIAT

COMMUNES

Le transport à la demande est disponible depuis l'ensemble des communes du secteur A vers **5 pôles d'attractivité** et des **5 pôles d'attractivité** vers toutes les communes du secteur A :



A Pôles d'attractivité

- 1** Attignat • Village
- 2** Bourg-en-Bresse • Carré Amiot
- 3** Montrevel-en-Bresse • Charles de Gaulle
- 4** St-Trivier-de-Courtes • Pré de la Dîme
- 5** Viriat • Hôpital Fleyriat 1

ARRÊTS DESSERVIS

Les arrêts sont susceptibles d'évoluer en cours d'année.

▷ ATTIGNAT

- Charmeil
- Crangeat la Croix
- Vacagnole Charriat

● Village

▷ BÉREZIAT

- Le tronchay
- Mairie

▷ BOURG-EN-BRESSE

● Carré Amiot

▷ BRESSE-VALLONS

- Cras-sur-Reyssouze
- Etrez

▷ CORMOZ

- Village

▷ COURTES

- La Croisée
- Mairie

▷ CURCIAT-DONGALON

- Mairie

▷ FOISSIAT

- Grande Belle Vavre
- Les Orcières
- Village - Place du Carouge

▷ JAYAT

- Les Neuves
- Relais
- Riottier

▷ LESCHEROUX

- Église
- Grand Veyriat
- Petit Villard
- Thiètres

▷ MALAFRETAZ

- Village
- Pillebois

▷ MANTENAY-MONTLIN

- Bourg

▷ MARSONNAS

- Chavannes
- Croix Joly
- Mairie

▷ MONTREVEL-EN-BRESSE

- Cuet
- Charles de Gaulle

▷ SERVIGNAT

- Le Bourg

▷ ST-DIDIER-D'AUSSIAT

- Beutelons
- Église

▷ ST-JEAN-SUR-REYSSOUZE

- École

▷ ST-JULIEN-SUR-REYSSOUZE

- Village

▷ ST-MARTIN-LE-CHATEL

- Curlin
- Église

▷ ST-NIZIER-LE-BOUCHOUX

- Église

▷ ST-SULPICE

- Église

▷ ST-TRIVIER-DE-COURTES

- Pré de la Dîme
- RD2 - Granval

▷ VERNOUX

- Village

▷ VESCOURS

- Église

▷ VIRIAT

- Aigrefeuille
- Baisses
- Besserel
- Bretonnière Haute
- Cambuse
- Cité des seniors
- Cras
- Crépignat
- Curtarange
- Curtarange Ferme
- Fleyriat tennis
- Gelière
- Grand Tanvol
- Greffets
- Gremelière

● Hopital Fleyriat 1

- Liavins
- Lingeat
- Longeraies
- Marillat
- Mésanges
- Merciers
- Murailles
- Patales
- Petit Tanvol
- Ponthoux
- Prébois
- Puits
- Ronton
- Tanvol Auberge
- Tanvol Voie Ferrée
- Thévenon
- Vercherolles
- Verdaz
- Vermont
- Vernettes
- Vignes
- Source

HORAIRES

DU LUNDI AU SAMEDI (hors jours fériés)

ARRIVÉE

Horaires d'arrivée sur les 5 pôles d'attractivité
au départ de tous les arrêts du secteur A :

Villes	Arrêts	Horaires d'arrivée			
ST-TRIVIER-DE-COURTES	Pré de la Dîme	07:00	11:10	13:30	16:05
MONTREVEL-EN-BRESSE	Charles de Gaulle	07:20	11:30	13:50	16:25
ATTIGNAT	Village	07:30	11:40	14:00	16:35
VIRIAT	Hôpital Fleyriat 1	07:45	11:55	14:15	16:50
BOURG-EN-BRESSE	Carré Amiot	07:55	12:05	14:25	17:00

DÉPART DE VOTRE ARRÊT

L'horaire est précisé la veille en fin
d'après-midi par email, sms ou appel

DÉPART

Horaires de départ des 5 pôles d'attractivité
à destination de tous les arrêts du secteur A :

Villes	Arrêts	Horaires de départ			
BOURG-EN-BRESSE	Carré Amiot	10:00	12:10	14:30	17:00
VIRIAT	Hôpital Fleyriat 1	10:10	12:20	14:40	17:10
ATTIGNAT	Village	10:20	12:30	14:50	17:25
MONTREVEL-EN-BRESSE	Charles de Gaulle	10:30	12:40	15:00	17:35
ST-TRIVIER-DE-COURTES	Pré de la Dîme	10:50	13:00	15:20	17:55

ARRIVÉE À VOTRE ARRÊT

L'horaire varie en fonction du trajet
et des réservations des usagers

Pour aller et revenir de l'école



Du lundi au vendredi : en période scolaire cet horaire est réservé
aux personnes ne bénéficiant pas des transports scolaires
(à l'exception des mercredis après-midi)



Les mercredis : en période scolaire cet horaire est réservé
aux personnes ne bénéficiant pas des transports scolaires

Vacances scolaires

- ▶ Du 28/08/23 au 3/09/23
- ▶ Du 25/12/23 au 7/01/24
- ▶ Du 15/04/24 au 28/04/24
- ▶ Du 23/10/23 au 5/11/23
- ▶ Du 19/02/24 au 3/03/24
- ▶ Du 8/07/24 au 25/08/24




COMMENT ÇA MARCHE ?


 Toute l'année, du lundi au samedi, hors jours fériés.

 Depuis/vers un point d'arrêt des communes du secteur A depuis/vers :

- Attignat • Village
- Bourg-en-Bresse • Carré Amiot
- Montrevel-en-Bresse • Charles de Gaulle
- St-Trivier-de-Courtes • Pré de la Dîme
- Viriat • Hôpital Fleuryat 1

 Seuls les trajets à l'intérieur du secteur sont autorisés. Correspondance possible à Bourg-en-Bresse pour se rendre dans un autre secteur.

 Les horaires de départ et d'arrivée à Bourg-en-Bresse ou sur l'un des pôles d'attractivité sont garantis.

 L'itinéraire et le temps de trajet peuvent varier en fonction des réservations.

BON À SAVOIR



Réservation obligatoire, le véhicule passe uniquement si une réservation est enregistrée.



Horaire précisé la veille par e-mail ou sms, ou par téléphone en cas de réservation le jour même.



Réservation possible entre 1 mois et jusqu'à 2 heures avant votre trajet, dans la limite des places disponibles.



RÉSERVATIONS

du lundi au samedi de 8h à 19h
04 57 38 37 01

EXEMPLES DE TRAJETS

PUIS-JE ME RENDRE... ?

→ DE VESCOURS À BOURG-EN-BRESSE ?

✓ OUI, c'est possible !

Vous pouvez vous rendre depuis toutes les communes du secteur A vers les différents pôles d'attractivité de votre secteur et à Bourg-en-Bresse.

→ DE LESCHEROUX À ST-TRIVIER-DE-COURTES ?

✓ OUI, c'est possible !

Vous pouvez vous rendre depuis toutes les communes du secteur A vers les pôles d'attractivité à Attignat, Bourg-en-Bresse, Montrevel-en-Bresse, St-Trivier-de-Courtes et Hôpital Fleyriat • Viriat.

→ DE LESCHEROUX À JAYAT ?

✗ NON, ce n'est pas possible !

Depuis votre commune, vous pouvez uniquement rejoindre les pôles d'attractivité identifiés dans la fiche horaires et indiqués sur la carte par ce symbole: 📍 (voir carte page 2).

→ DE BOURG-EN-BRESSE À BÉRÉZIAT ?

✓ OUI, c'est possible !

Vous pouvez vous rendre de Bourg-en-Bresse et des pôles d'attractivité vers toutes les communes du secteur A.

TARIFS & TITRES

Valable au 4 septembre 2023.

Tous les titres Rubis sont valables sur le transport à la demande, à l'exception du titre 1 aller/retour par jour scolaire.

LES FORAITS

130€

À L'UNITÉ

FORFAIT 1H

Valables 1 heure à partir de la 1^{ère} validation.
Également vendu auprès des conducteurs.

11€

POUR TOUS

7€

RÉDUIT

5⁵⁰€

SOLIDAIRE*

FORFAIT 1H x 10



À charger sur votre carte OùrA!
ou sur un billet sans contact



➔ **Pensez à valider votre titre de transport, même en correspondance.**
Correspondance possible avec le réseau urbain dans un délai d'une heure.

LES ABONNEMENTS

-18^{ANS}

19⁵⁰€

MENSUEL

121€

ANNUEL

26/^{ANS}65

32⁶⁰€

MENSUEL

326€

ANNUEL

18/^{ANS}26

19⁵⁰€

MENSUEL

195€

ANNUEL

+65^{ANS}

23⁴⁰€

MENSUEL

234€

ANNUEL

SOLI-DAIRE*

16³⁰€

MENSUEL

163€

ANNUEL

Les conditions de vente et d'utilisation sont disponibles sur : www.rubis.grandbourg.fr ou à l'Agence Grand Bourg Mobilités

*Tarifs solidaire

Personnes bénéficiaires de l'AME ou CSS ou revenus inférieurs ou égaux aux plafonds CSS.

➔ Tarifs susceptibles d'évoluer en cours d'année. Infos sur : www.rubis.grandbourg.fr

OÙ ACHETER MES TITRES ?

- ➔ à l'Agence Grand Bourg Mobilités
- ➔ sur www.oura.com
- ➔ dans nos points de vente partenaires
- ➔ auprès de nos conducteurs

i PRIME DE TRANSPORT

Pour les salariés, **50% du montant de l'abonnement** peut être pris en charge par votre employeur.

EN PRATIQUE

RUBIS'PLUS EN 6 ÉTAPES

1



Je consulte et choisis mon horaire
sur le site web : www.rubis.grandbourg.fr

2



JE RÉSERVE MON DÉPLACEMENT
AU 04 57 38 37 01

3



Je reçois la confirmation de mon horaire
de départ la veille en fin d'après-midi par sms,
appel ou email

4



Je me présente à l'arrêt 5 minutes avant
l'heure de départ

5



Je monte, je valide mon titre si j'en ai un ou
j'achète un ticket unité auprès du conducteur

6



J'arrive à destination pour mes rendez-vous

i ENFANTS



Les enfants **en-dessous de 8 ans révolus** sont
placés sous la surveillance et la responsabilité
directe de leur accompagnateur.

L'accompagnateur doit prendre toutes les
précautions nécessaires pour le transport de
l'enfant (siège, ...).



LES BONNES PRATIQUES



Je prévois en cas d'annulation, au plus tard 2 heures à l'avance*.



Les trajets entre les points d'arrêt du réseau de bus ne sont pas autorisés en transport à la demande



En cas de déplacements récurrents, il est possible de programmer vos réservations.



Le service est ouvert à tous, c'est un transport en commun. Je me dois de rester poli et respectueux avec le conducteur et les autres usagers.



Des contrôles ont lieu régulièrement sur le réseau, en cas de défaut de titre de transport des amendes seront dressées par le contrôleur.



Je ne transporte pas de bagages ou autres objets volumineux, ni de matières dangereuses.



Les animaux ne sont pas admis sur le service. Seuls les chiens d'assistance ou guides d'aveugles et les petits animaux tenant dans un panier sont autorisés.

→ Vous devez le spécifier à la réservation.



Il est interdit de: voyager en groupe, fumer ou vapoter dans les véhicules, monter chaussé de roller ou avec des vélos et trottinettes (sauf s'ils sont pliants).

* des sanctions peuvent être appliquées en cas de non annulation

LES AUTRES COMMUNES

Rubis'Plus dessert les 74 communes de Grand Bourg Agglomération

Répartis en **7 secteurs**, le fonctionnement pour chacun des secteurs est identique à celui du secteur A. Les habitants de toutes les communes peuvent rejoindre Bourg-en-Bresse ou les pôles d'attractivité identifiés dans chaque secteur :





BUS & CARS

7 LIGNES RÉGULIÈRES

Du lundi au samedi, de 6h à 20h à Bourg-en-Bresse, Péronnas, St-Denis-lès-Bourg, St-Just et Viriat

2 LIGNES INTERURBAINES

De Bourg-en-Bresse vers Romenay et Verjon



RUBIS'CITY

LA NAVETTE GRATUITE

100% gratuite et électrique : de 10h à 18h, toutes les 20 minutes, du lundi au samedi, entre Carré Amiot et la Gare.



RUBIS'VÉLO

19 STATIONS DISPONIBLES 7J/7, 24H/24

Vélos en libre service à Bourg-en-Bresse, Péronnas, St-Denis-lès-Bourg et Viriat.

→ Accessible via l'application Rubis'Vélo



RUBIS'JUNIOR

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Sur les 74 communes de l'agglomération, les jours scolaires : rubisjunior.grandbourg.fr



RUBIS'PLUS AUTRES SERVICES

DIMANCHE & JOURS FÉRIÉS

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30, sur réservation, de point d'arrêt à point d'arrêt, sur 15 communes*.



RUBIS'COVOIT

2 SERVICES

Organisé ou spontané, le covoiturage est une alternative à la voiture individuelle :

→ Lignes de covoiturage

→ Appli Rubis : trajets BlaBlaCar Daily intégrés

* Bourg-en-Bresse, Buellas, Dompièrre-sur-Veyle, Jasseron, Montoet, Montracol, Lent, Péronnas, Polliat, St-André-sur-Vieux-Jonc, St-Denis-lès-Bourg, St-Rémy, Servas, Vandeins, Viriat

INFORMATIONS PRATIQUES

UNE QUESTION ? UNE INFO ?

Agence Grand Bourg Mobilités

2, rue du 19 mars 1962
01000 Boung-en-Bresse

—
Arrêt **Carré Amiot**

→ lignes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 115 et 150

Horaires (hors été)

Lundi	9h – 12h15	/	14h – 18h15
Mardi	9h – 12h15	/	14h – 18h15
Mercredi	9h – 18h15		
Jeudi	9h – 12h15	/	14h – 18h15
Vendredi	9h – 12h15	/	14h – 18h15
Samedi	9h – 12h15		

Informations RUBIS

Téléphone 04 74 45 05 06

E-mail info@rubis.grandbourg.fr

Site web www.rubis.grandbourg.fr

RUBIS'PLUS



RÉSERVATIONS

du lundi au samedi de 8h à 19h

04 57 38 37 01